

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'IAE DIJON DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019

Le Directeur ouvre la séance à 9H

Présents ou représentés : Blandine ANTEBLIAN, Bertrand BELVAUX, Muriel BOIS, Kirsten BURKHARDT (représentée par Grégory WEGMANN), Véronique COLLANGE, Aurore DE OLIVEIRA, Séverine DELIDAI, Rachel DROUX (représentée par Muriel BOIS), Marc FILSER (représenté par Blandine ANTEBLIAN), Aurélie GANNEVAL, Fabrice HERVÉ, Gwénola MALICET, Samuel MERCIER (représenté par Bertrand BELVAUX), Jean-François NOTEBAERT, Angèle RENAUD (représentée par Fabrice HERVÉ), Jean-François VALDENAIRE (représenté par Gwénola MALICET) et Grégory WEGMANN.

Excusés :

1. Informations générales :

Le Directeur informe le conseil :

Cette année encore, l'IAE a un bon flux d'étudiants :

L1 : 215 étudiants,

L2 : 150 étudiants,

L3 : 150 étudiants.

Le plafond 1 pour les néo-entrants est atteint.

Concernant les masters, tous les effectifs ne sont pas encore connus.

Le Directeur fait savoir au conseil qu'il remercie Mme Lucie BONOT d'avoir géré le surplus de contrats d'apprentissage, en l'absence de sa collègue, car le nombre d'apprentis est en nette augmentation. Il n'y a donc aucune difficulté pour les masters en alternance.

La rentrée s'est bien déroulée, l'IAE reste attractif.

Une inquiétude subsiste pour les Bachelors, ils pourraient faire augmenter le flux d'étudiants qui serait difficile à l'IAE d'absorber, à voir...

Augmentation significative de la qualité des dossiers d'étudiants depuis PARCOURSUP, meilleur taux de réussite.

Concernant le volet financier, actuellement :

900 000 € déjà fléché à l'IAE en TA Quota,

500 000 € reste à répartir.

Le budget devrait être un peu supérieur à l'an dernier.

Les Présidents de l'uB et l'uFC viennent de créer une gouvernance renouvelée et vont travailler ensemble au projet ISITE car c'est un enjeu très important pour les 2 universités.

Les élections pour la nouvelle gouvernance de l'Université de Bourgogne auront lieu en février 2020.

Le Directeur informe également le conseil qu'il y a eu plusieurs changements à l'IAE notamment :

- 3 personnels BIATSS ont quitté l'IAE (Projet pro., mutation et concours),
- Nouveaux personnels pour le secrétariat pédagogique, le poste en renfort et la BS du PEG,
- 1 MCF a également quitté l'IAE (réussite à l'Agrégation), elle est remplacée par un poste PRAG en CDD 1 ans et un autre contrat d'un an. Arrivée d'une nouvelle MCF suite au recrutement du comité de sélection.

2. Approbation du PV du Conseil du 27/05/2019 :

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(17 VOIX)

3. Présentation des résultats de l'enquête d'insertion professionnelle des diplômés 2018 :

Chiffres essentiels :

- Le taux d'insertion, 6 mois après l'obtention du diplôme est de 91%.
- 69% des diplômés sondés ont mis moins d'un mois pour trouver leur premier poste.
- Le salaire mensuel brut moyen des diplômés actuellement en poste est de 2346 €.

Les résultats détaillés sont disponibles sur le site de l'IAE dans la rubrique actualités.

4. Certification VOLTAIRE :

Certains secteurs du management, notamment dans les banques, demandent aux étudiants d'avoir la certification VOLTAIRE. L'IAE souhaiterait prendre en charge la partie « Frais de formation en ligne » pour les M1 et la LP (le CFPB, partenaire de l'IAE, l'a déjà intégré dans sa formation).

Tarifs : Frais de formation « en ligne » : pour 50 personnes 725 € et pour 100 personnes 1220 €,

Frais de certification : 60€ (à passer dans un centre d'examens).

Un sondage sera mis en place pour connaître le nombre de personnes intéressées (cette formation sera également proposée aux enseignants-chercheurs et BIATSS).

Les étudiants qui souhaiteront passer la certification devront la financer.

Accord de principe sur la prise en charge E-learning

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(17 VOIX)

5. Modifications de Fiches Filières (pour régularisation) :

Master 2 RCSG : Au lieu d'un stage de 3 mois avec mémoire de recherche appliquée, les étudiants feront un stage de 3 mois dans un cabinet de conseil avec mémoire de recherche appliquée.

Masters parcours DC (24 mois) : pas de 2^e session de rattrapage (uniformisation des maquettes).

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(17 VOIX)

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.

2/3

6. Tarifs et conventions :

- Convention pour un partenariat avec l'Institut de l'Engagement : Cet Institut a créé le seul concours qui donne accès à 150 cursus de formation différents. Avec de nombreux partenaires, il permet à des jeunes de toutes origines, de tous niveaux, des parcours dynamiques et ambitieux. L'Institut conseille plus de 3 000 jeunes par an et en repère puis accompagne 700, avec plus de 90% de taux de succès dans leur reprise d'étude, leur recherche d'emploi, leur création d'activité.
L'IAE devrait recevoir quelques candidats sélectionnés par l'Institut (flux faible).
- Droits spécifiques IMBS : maintien des 3000€ pour les étudiants qui entrent en M2 et qui avaient payé 3000€ de droits spécifiques en M1.
- TOEIC : 49,50 € TTC.
- Libéralités de la Caisse des dépôts et consignations : 2 chèques de 2000 € à l'adresse de l'IAE.
- Renouvellement de la convention du SCORE MESSAGE pour 3 ans à compter du 1^{er}/01/2019 : Forfait de 250 euros + 14 euros par candidat inscrit.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
(17 VOIX)

7. Questions diverses :

Le Directeur informe le Conseil que le Master AE Formation Continue (anciennement MAE CADRE) a une baisse d'effectifs cette année (en cause le financement avec pôle emploi). Malgré le déficit pour cette année qui se situera entre 5000€ et 9000€, la décision a été prise de le maintenir ouvert pour un an, sous réserve de proactivité.

Maintien du partenariat avec le CFPB (en lien avec le Master Finance CAB) avec les tarifs pour cette année de 7000€ pour un M1 Alternant et 5000€ pour un M2 Alternant. Proposer au CFPB qu'à l'avenir les tarifs s'alignent sur ceux de la TA.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance à 12H15

La secrétaire de séance



Muriel BOIS

Le Directeur de l'IAE



Fabrice HERVÉ